

Règlement 10KM de Toul :

Samedi 04 avril 2026

Art 1 : Les Courses du « 5 & 10km de Toul » sont organisées par l'US Toul Athlétisme dans le cadre de l'évènement « Toul'Monde Court », avec deux courses sur route le samedi soir, et trois courses trail le dimanche matin.

Art 2 : Les parcours du 5 & 10 km sont conformes au règlement FFA, labellisés bronze et qualificatifs pour les championnats de France.

Art 3 : Le 10 km est ouvert à tous, nés en **2010 ou avant**. Le 5 km est ouvert à tous, nés en **2012 ou avant**.

Deux challenges ouvrent droit à un tarif préférentiel. La participation implique l'acceptation du présent règlement ainsi que, pour les challenges, du règlement des courses sur route.

- Le Mini-Challenge : 10 km route + 10 km trail. (Ce challenge est ouvert aux participants nés avant le 31/12/2010)
- Le Maxi-Challenge : 10 km route + 21 km trail. (Ce challenge est ouvert aux participants nés avant le 31/12/2006)

Art 4 : Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. Les licenciés FFA sont assurés via leur licence 2025/2026. Les non-licenciés doivent être personnellement assurés. L'inscription vaut acceptation du présent règlement.

Art 5 : Pour participer à la course, tous les athlètes, licenciés ou non, doivent obligatoirement fournir l'un des documents suivants lors de l'inscription :

- Une copie de la licence FFA en cours de validité (Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou Pass « J'aime courir »).
- Un **PPS (Parcours Prévention Santé)** datant de moins de 3 mois avant l'épreuve, accessible sur <https://pps.athle.fr/>.

Pour les participants mineurs, une autorisation parentale est obligatoire.

Aucun dossard ne sera remis sans présentation de l'un de ces documents.

Art 6 : Retrait des dossards : à 146 rue Pierre-Aimé Bouge, 54200 Toul, le vendredi 3 avril à la Brasserie Cheval à partir de 18h00, et le samedi 4 avril, de 15h à 19h00, à l'espace Dedon.

Art 7 : Les bicyclettes, engins à roulettes et/ou motorisés sont formellement interdits sur le parcours. **Aucun suiveur n'est autorisé**, sous peine de disqualification de l'athlète.

Art 8 : Une **antenne médicale** sera sur place pendant le déroulement de la manifestation (médecin, ambulance, secouristes), elle peut décider à tout moment de la mise hors course d'un concurrent pour raison médicale.

Art 8 : SAS : Un **sas préférentiel** sera disponible sur demande préalable via [lien à insérer, bientôt].

L'accès aux sas nécessitera un **justificatif de performance** qui sera vérifié. Tout non-respect pourra entraîner un déclassement.

Art 10 : Récompenses **au scratch** uniquement : 3 premiers hommes et femmes sur 5 et 10km, Les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes de chaque challenge seront récompensés.

Art 11 : L'inscription **est ferme et définitive**, aucun remboursement ne sera accordé, sauf en cas d'annulation administrative (les frais seront alors remboursés.)

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé. En cas de cession de dossard, le responsable et le bénéficiaire seront disqualifiés.

Art 12 : Le jury officiel, dirigé par un juge arbitre, est souverain et assisté de commissaires de course.

- Ravitaillements : **3.5km, 8.5km et arrivée**.
- Temps limite : **45min** pour le 5Km, **1h30** pour le 10km. Au-delà de ce délai, les participants ne seront plus autorisés à franchir la ligne d'arrivée. Sur le 10km : le passage au 5e kilomètre doit être effectué en 45 minutes maximum.

Art 13 : Athlète **handisport** : Les athlètes Handisport peuvent participer à condition de ne pas perturber ou risquer la sécurité de lui-même ou des autres concurrents. Il ne fera pas l'objet d'un classement distinct.

Art 14 : Droit à l'image : de par sa participation, le **concurrent renonce à tout droit personnel à image** et autorise l'organisateur, ainsi que ses ayants droits et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support, pour une durée de 2 ans, dans le monde entier.

Art 15 : Contact : Toute demande peut être adressée à : toulmondecourt@ustoulathle.fr

Art 16 : Horaires de départ : **19h50 : 5km / 20h20 : 10km.**

Art 17 : Tarifs :

Tarifs jusqu'au 15/03 inclus			Tarifs entre le 16/03 et le 3/05 inclus			Tarifs à partir du 4/05		
	Lic. FFA	Non lic. FFA		Lic. FFA	Non lic. FFA		Lic. FFA	Non lic. FFA
5km - Route	7 €	10 €	5km - Route	9 €	12 €	5km - Route	11 €	14 €
10km - Route	11 €	15 €	10km - Route	13 €	17 €	10km - Route	15 €	18 €

Tarifs jusqu'au 15/03 inclus			Tarifs entre le 16/03 et le 3/05 inclus			Tarifs à partir du 4/05		
	Lic. FFA	Non lic. FFA		Lic. FFA	Non lic. FFA		Lic. FFA	Non lic. FFA
Le Mini-Challenge 10 km route + 10 km trail	23 €	26 €	Le Mini-Challenge 10 km route + 10 km trail	26 €	30 €	Le Mini-Challenge 10 km route + 10 km trail	30 €	32 €
Le Maxi-Challenge 10 km route + 21 km trail	34 €	38 €	Le Maxi-Challenge 10 km route + 21 km trail	39 €	42 €	Le Maxi-Challenge 10 km route + 21 km trail	43 €	46 €



Règlement du Trail des Côtes de Toul 2026

Article 1 – Présentation

La 12^e édition du Trail des Côtes de Toul, anciennement « Trail des Leuques », est organisée par l'US Toul Athlétisme le **dimanche 5 avril 2026**.

Le départ et l'arrivée se situent à l'**Espace Dedon**, 146 rue Pierre-Aimé Bouge, 54200 Toul.

Article 2 – Épreuves

Nom	Distance & Dénivelé	Heure de départ	Ravitaillement	Barrières horaires
Trace de Saint-Michel	10 km – 400 m D+	09:30	km 4,5 - arrivée	
Trace du Diable	21 km – 900 m D+	09:00	km 11,8 - km 15,4 - arrivée	11,8 km - 11h20
Trace des Leuques	37 km – 1 600 m D+	07:45	km 10,3 - km 17 - km 28,4 - km 32 - arrivée	17 km - 10h50 / 28,4 km - 12h55

Ces courses s'intègrent au week-end « **Toul'Monde Court** » :

- **Samedi 4 avril** : 5 km route et 10 km route
- **Dimanche 5 avril** : trails (10 km / 21 km / 37 km)

Il est possible de combiner une course sur route le samedi avec une épreuve trail le dimanche.

Deux challenges ouvrent droit à un tarif préférentiel.

- **Le Mini-Challenge** : 10 km route + 10 km trail
- **Le Maxi-Challenge** : 10 km route + 21 km trail

La participation implique l'acceptation du présent règlement ainsi que, pour les challenges, du règlement des courses sur route.

Article 3 – Conditions d'âge

Les épreuves sont ouvertes aux participants nés :

- Avant le **31/12/2010** : accès au 10 km trail uniquement.
- Avant le **31/12/2006** : accès aux trois distances, challenges compris.

Aucun participant né en 2007 ou après n'est autorisé à prendre part au 21 km ou au 37 km.

Article 4 – Inscriptions

Les inscriptions se font exclusivement en ligne :

<https://www.helloasso.com/associations/union-sportive-toul-athletisme/evenements/inscription-toul-monde-court-2026>

Limite : **500 participants par course**.



Une inscription est validée à réception :

- du formulaire complété,
- du règlement par carte bancaire,
- licence FFA en cours de validité ou d'un Parcours Prévention Santé (PPS) daté de moins de 3 mois. Seules les licences FFA sont acceptées. Les licences d'autres fédérations (FFTRI, UFOLEP, etc.) ne sont pas autorisées.

Chaque participant confirme :

- avoir pris connaissance du règlement,
- respecter les conditions de participation,
- disposer d'une assurance personnelle couvrant secours, recherche et évacuation,
- être apte et ne présenter aucune contre-indication médicale.

La cession de dossard est interdite. Le dossard doit rester visible en permanence.

Inscriptions sur place

- **Samedi** : 15h00 – 17h00
- **Dimanche** : à partir de 6h30, jusqu'à 45 minutes avant chaque départ

Retrait des dossards

Uniquement pour les dossiers complets, à l'adresse suivante : 146 rue Pierre-Aimé Bouge, 54200 Toul

- **Vendredi 3 avril** : Brasserie Cheval, à partir de 18 :00.
- **Samedi 4 avril** : Espace Dedon, 15h00 – 17h00
- **Dimanche** : A partir de 6 :30 jusqu'à 30min avant chaque course.

Article 5 – Tarifs

Tarifs jusqu'au 15/03 inclus		Tarifs inscriptions entre le 16/03 et le 3/05 inclus		Tarifs à partir du 4/05	
10Km - Trail	14 €	10Km - Trail	16 €	10Km - Trail	18 €
21Km - Trail	27 €	21Km - Trail	30 €	21Km - Trail	33 €
37Km - Trail	42 €	37Km - Trail	50 €	37Km - Trail	57 €

Tarifs jusqu'au 15/03 inclus			Tarifs inscriptions entre le 16/03 et le 3/05 inclus			Tarifs à partir du 4/05		
	Lic. FFA	Non lic. FFA		Lic. FFA	Non lic. FFA		Lic. FFA	Non lic. FFA
Le Mini-Challenge 10 km route + 10 km trail	23 €	26 €	Le Mini-Challenge 10 km route + 10 km trail	26 €	30 €	Le Mini-Challenge 10 km route + 10 km trail	30 €	32 €
Le Maxi-Challenge 10 km route + 21 km trail	34 €	38 €	Le Maxi-Challenge 10 km route + 21 km trail	39 €	42 €	Le Maxi-Challenge 10 km route + 21 km trail	43 €	46 €

Article 6 – Annulation

En cas d'annulation indépendante de l'organisateur (conditions météo dangereuses, décision administrative, force majeure...), **aucun remboursement ni indemnité** ne sera effectué.



Article 7 – Stationnement

Parkings conseillés :

- Gare de Toul
 - Parking proche de l'aire de départ (capacité limitée)
 - Parking en face du SUPER U (le parking principal du magasin est interdit)
 - Parkings autour de la Halle Balson
-

Article 8 – Consignes

Aucune consigne n'est prévue sur l'événement.

Article 9 – Matériel

- Matériel recommandé

- Chaussures de trail
- Coupe-vent
- Téléphone portable
- Nutrition personnelle (gels, barres...)
- Gobelet ou flasque (aucun gobelet jetable ne sera distribué)
- Épingles pour le dossard

- Matériel obligatoire – 37 km

- 500 ml d'eau minimum
- Couverture de survie

Bâtons autorisés.

Cani-cross interdit.

Accompagnateurs motorisés ou VTT interdits.

Article 10 – Respect et Environnement

Chaque participant s'engage à :

- ne rien jeter sur le parcours,
- respecter intégralement la signalétique,
- ne pas couper les sentiers.

Tout manquement entraîne un rappel à l'ordre puis une disqualification en cas de récidive.

Article 11 – Sécurité

Le parcours est balisé (rubalise, panneaux, marquages effaçables).

Le terrain peut présenter des risques naturels (branches, vent, irrégularités).

En cas de vents violents, l'organisation peut interrompre la course.



Des signaleurs sont répartis sur le parcours.

Une assistance médicale professionnelle est présente.

Tout participant doit prévenir les secours s'il observe un coureur en difficulté.

Tout coureur hors délai devra remettre son dossard aux bénévoles

Article 12 – Classements et Récompenses

Chaque participant reçoit un cadeau souvenir.

Un souvenir finisher est remis à l'ensemble des arrivants du 37 km.

Podiums :

- Classements des 3 premiers hommes et 3 premières femmes sur chaque distance.
- Pour les deux challenges, le classement est établi sur le cumul des temps des deux épreuves.
Les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes de chaque challenge seront récompensés.

Remise des prix : 11h30.

Article 13 – Droit à l'image

Les participants autorisent l'utilisation de leur image pour la promotion de l'événement.

Droit d'accès et de rectification conformément à la loi Informatique et Libertés.

Article 14 – Assurances / Responsabilité

L'organisateur dispose d'une assurance responsabilité civile.

Chaque participant doit être personnellement assuré.

La participation se fait sous l'entière responsabilité du coureur, sans recours possible contre l'organisateur.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation.

Pour les participants mineurs, une autorisation parentale est obligatoire.

Article 15 – Contact

Toute demande peut être adressée à :

✉ toulmondecourt@ustoulathle.fr

